

**Zeitschrift:** Ingénieurs et architectes suisses  
**Band:** 107 (1981)  
**Heft:** 6

## Sonstiges

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 28.10.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## 5. Des mesures préventives au lieu de campagnes isolées coûteuses

En aucun cas, la conception globale des sites ne débouchera sur un plan directeur national des sites prévoyant des mesures concrètes de protection applicables aux différents secteurs délimités. Cela est du ressort des *cantons et des régions*. Il ne s'agit pas non plus de rédiger à grands frais une étude en plusieurs tomes. Il s'agit au contraire de formuler les principes et les directives à observer pour conserver ou obtenir un état souhaitable, compte tenu de l'évolution prévisible, par exemple pour les régions de haute montagne, pour les alpages, pour les réserves naturelles, pour les lisières de forêts, pour les rives de lacs, pour les régions présentant l'aspect de parcs, pour les zones de délaçement dans le voisinage des centres urbains ou pour les zones vertes dans les villes. L'organisation et le financement de la protection des sites ont aussi besoin d'une nouvelle orientation. Il est impossible de réaliser une politique des sites uniquement à l'aide d'«exercices de pompier» ou d'interventions de personnes isolées. Faute d'une conception de base, les autorités à tous les échelons négligent trop souvent la protection des sites, mission d'intérêt public qui leur incombe tout naturellement. On doit en outre être conscient des frais nécessaires à la conservation future de notre environnement naturel. Les *mesures de prévention*, prises en vertu d'une conception globale, sont en général plus efficaces et moins coûteuses que certaines interventions isolées très onéreuses ou que les campagnes de sauvetage qui défraient actuellement les chroniques. Pensons seulement aux dommages-intérêts à payer lorsqu'on sort des terrains

d'une zone à bâtir pour des motifs de protection des sites.

## 6. Une politique au niveau fédéral est souhaitable

L'élaboration d'une conception globale des sites doit bénéficier d'un large soutien politique pour qu'elle prenne en considération tous les points de vue et tous les intérêts en jeu dès le départ et qu'elle ait plus tard une chance de se réaliser et de s'intégrer harmonieusement dans la politique générale. La voie à suivre s'inspirera de celle adoptée en d'autres occasions (par exemple pour les transports ou l'énergie). Les bases légales existant déjà facilitent du reste une telle intégration.

Jusqu'ici, la protection des sites a été avant tout l'apanage d'idéalistes passionnés. Vouloir élaborer sur cette base des objectifs à long terme paraît plutôt malaisé. Pour qu'une éventuelle conception globale des sites ait des chances d'être appliquée, il lui faut absolument un soutien politique au *niveau fédéral*. L'époque est favorable pour une telle entreprise: divers *inventaires* sur l'état de nos paysages sont terminés ou vont l'être. Grâce aux documents réunis et aux méthodes élaborées, l'ampleur des modifications survenues dans les dernières années sont décelables. On connaît l'état présent, on peut décrire l'évolution antérieure. Rien n'empêche de tenter l'étape suivante en faveur d'une future politique de protection des sites dans l'intérêt général.

*Plusieurs controverses qui agitent actuellement le canton de Vaud montrent la justesse de l'analyse que font les auteurs de la situation actuelle dans le domaine de la protection des sites. Il est méritoire*

*de leur part de se faire les avocats d'une proposition visant à amener de l'ordre et de la systématique dans des conditions jusqu'ici plutôt chaotiques. Comment ne pas souhaiter se doter de moyens d'intervention mûrement étudiés? L'analyse constitue évidemment le préalable à leur élaboration.*

*Le sujet est d'une telle importance, si l'on songe à la responsabilité que nous portons envers les générations futures, que l'on souhaite voir s'engager un débat sur les divers points soulevés par les auteurs. Nous souhaiterions connaître l'avis de nos lecteurs, par exemple sur les points suivants:*

— *L'élaboration d'une conception globale au niveau fédéral est-elle possible en temps utile?*

— *Ne va-t-elle pas, nolens volens, restreindre les possibilités d'expression et de décision des collectivités locales sur les plans tant économiques et sociaux que des sites?*

— *Quelle priorité réserver à la conception de la protection des sites dans l'immense édifice que va constituer l'ensemble des conceptions globales?*

— *Quel est le sens à donner au mot «site»?*

*Nous ouvrons volontiers nos colonnes à une discussion des principes et des propositions énoncés par MM. Henz et Roth.*

Rédaction.

Adresse des auteurs:

Hansrudolf Henz, aménagiste FUS  
Ulrich Roth, dipl. EPF, aménagiste  
CPG EPF  
Höheweg 17  
3006 Bern

## Bibliographie

### Maisons de bois en Europe

Un vol. 31,5 x 31 cm, relié pleine toile, 288 pages avec 252 illustrations dont 31 en couleur, éditions Office du Livre, Fribourg. Prix: 150 francs.

On peut considérer le bois comme le plus universel des matériaux et il est certainement le plus ancien dont a su se servir l'humanité. Parmi ses premières applications, la construction figure à la place d'honneur.

Le bois est seul à fournir à la fois les éléments porteurs, la couverture, l'isolation thermique, l'aménagement intérieur et le support de l'élément artistique d'une demeure. Une de ses caractéristiques, par ailleurs éminemment bienvenue, a contribué à restreindre son utilisation dans la construction: il est également un bon combustible.

Si d'autres matériaux l'ont remplacé dans la plupart de ces

fonctions, aucun n'a bénéficié d'autant de sympathie. Ses substituts modernes remplissent souvent bien mieux l'une ou l'autre de ces fonctions, mais sont encore à la recherche d'une harmonie aussi complète entre les aspects utilitaires et esthétiques que celle offerte par le bois.

Le développement fonctionnel et formel de la maison de bois est fortement diversifié de par son adéquation aux facteurs locaux: essences disponibles, facteurs climatiques, mode de vie et culture. Ce qui est commun à toutes les sortes de maisons de bois, c'est l'impression de confort et de protection qui s'en dégage.

*Maisons de bois en Europe* nous permet de découvrir l'histoire et la typologie de ces demeures sur notre continent, grâce à l'introduction rédigée par l'architecte norvégien renommé Christian Norberg-Schulz. Puis, par la plume de son confrère Makoto Suzuki, spécialiste éminent de l'architecture européenne, les caractéristiques des demeures en bois sont décrites en détail et ra-

menées aux contraintes de leur environnement local. De nombreuses cartes, des plans, des coupes et des dessins constituent un apport précieux à cette étude. Les photographies de Yukio Futagawa, d'un niveau technique et artistique admirable, font de ce livre un véritable ouvrage d'art et illustrent à merveille le patrimoine d'une richesse foisonnante que constituent les maisons de bois, sur tout notre continent. Après avoir lu et admiré cet ouvrage, on est heureux que la protection et la conservation de ces immeubles, qu'il s'agisse de chalets, de fermes ou de maisons citadines à colombage, soient largement assurées (on s'étonnera au passage de ne pas trouver dans ce livre ces magnifiques églises scandinaves en bois). Un ouvrage magnifique, où la Suisse figure en bonne place, comme on peut bien le penser.

### Ouvrages reçus

#### IABSE Periodica 4/1980

K. Moser, Structural application of New Materials. Mémoires AIPC: P. F. Csagoly et R. J. Taylor: A structural Wood System for Highway Bridges; O. Diilevsen: Formal and Real Structural Safety. Influence of Gross Errors; A. Rajaraman, K. Loganathan, N. V. Raman: Nonlinear Analysis of Cable-Stayed Bridges.

#### Constructions AIPC: Constructions récentes.

Bulletin AIPC B-16/80.

#### Annuaire statistique du Canton de Vaud

1980, avec des séries statistiques nouvelles (industrie, acquisition de résidences par des personnes domiciliées à l'étranger, tourisme (campings), Université, capacité financière des communes, etc. Un volume A5 de 396 pages, tableaux, index. Office de statistique de l'Etat de Vaud, case postale, 1001 Lausanne.